

Conseils, comités, commissions

Remplacement de membres élus de sections et de commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR2618592V

→ Avis

MESRE – DGRI SPFCO B2

Les sièges suivants sont à pourvoir pour les sections et les commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique mentionnées ci-dessous :

Section 3 : « Sciences informatiques : signaux, images, langues, automatique, robotique, interactions, systèmes intégrés matériel-logiciel »

1 Siège – Collège C

Section 12 : « Milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation »

1 Siège – Collège A2

Section 28 : « Cerveau, cognition, comportement »

1 Siège – Collège A2

Section 42 : « Espaces, territoires, sociétés »

1 Siège – Collège A2

1 Siège – Collège B2

Section 43 : « Politique, pouvoir, organisation »

1 Siège – Collège A2

Commission interdisciplinaire 50 : « Gestion de la recherche »

3 Sièges – Collège B

Commission interdisciplinaire 51 : « Modélisation mathématique, informatique et physique pour les sciences du vivant »

1 Siège – Collège B

Commission interdisciplinaire 52 : « Socio-écosystèmes et changements environnementaux globaux : enjeux, savoirs, méthodologies »

1 Siège – Collège B

Commission interdisciplinaire 53 : « Humains, sociétés, technologies matérielles et numériques »

2 Sièges – Collège B

Les candidatures doivent être établies en un fichier unique incluant le formulaire de déclaration de candidature correspondant annexé au présent avis, avec signature manuscrite, accompagnées d'un curriculum vitae et le cas échéant, de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.

Pour le remplacement des membres élus des commissions interdisciplinaires, les candidats doivent appartenir à une instance du Comité national de la recherche scientifique.

Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat général du Comité national, soit par courriel (sgcn.secretariat@cns.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCN – 3, rue Michel-Ange – 75016 Paris) **avant le 7 septembre 2026 à 18 h 00.**

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

— pour les sections :

https://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/Annexe_Section.pdf

— pour les commissions interdisciplinaires :

https://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/cid/Annexe_CID.pdf